



BIO DESTRUCTEUR DES MAUVAISES ODEURS

TRAITEMENTS DES LIEUX PUBLICS

- ✓ Sans danger pour les riverains lors de l'application
- ✓ produit biologique particulièrement actif pour l'hygiène des lieux publics
- ✓ Sans substances caustiques ou corrosives
- ✓ Surodorant rémanent
- ✓ Facilement biodégradable OCDE 301 F
- ✓ Participe à la bioépuration écologique des effluents (réduction DCO – DBO5)

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE	: Liquide légèrement viscosifié.
MASSE VOLUMIQUE	: 1040 g/l. +/- 20 g/l
RÉACTION CHIMIQUE	: Pratiquement neutre.
pH pur	: 8,40 environ.
TENSION SUPERFICIELLE à 1%	: 37,3 dyne/cm
COULEUR	: Vert
ODEUR	: Fraîcheur thé vert
Numération	: 2,3. 10 ⁶ UFC

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

A base de souches de bactéries sélectionnées pour la biodégradation des dépôts organiques constitués d'amas de dérivés de protéines, tartres, d'urée, de graisses ou autres matières organiques.

Par sa basse tension superficielle: **Pénètre, émulsifie et liquéfie les agglomérats organiques afin de faciliter, par la présence de microorganismes sélectionnés, leur dégradation biologique**, notamment sur les supports poreux imprégnés de salissures fermentescibles.

Se substitue à la place des bactéries locales de type sauvage à l'origine des mauvaises odeurs de fermentations putrides.

Combat efficacement et rapidement **les mauvaises odeurs**: Odeurs putrides d'urine, de fermentation par décomposition, des détritux, de mois, de vomissures ou odeurs provenant de petits animaux domestiques (Urines, déjections).

Libère une odeur fraîche agréable active pendant plusieurs heures dans la journée.

■ Constitue un produit biologique particulièrement actif pour le bio-nettoyage de surfaces poreuses ou microporeuses.

Favorise la bio-épuration des rejets dans les évacuations, fosses de collectes, égouts, step, etc...

UTILISATIONS :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▶ Endroits souillés de matières organiques ou imprégnés d'urines ou autres rejets ou déjections ▶ Quais ▶ Couloirs ▶ Escaliers et cages d'escaliers ▶ Angles de murs ▶ Parkings souterrains | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Tunnels et passages souterrains ▶ Atribus ▶ Murs et enduits agglomérés ▶ Sols et bétons poreux ▶ Carrelages poreux ▶ Caniveaux d'évacuation ▶ Siphons de sols |
|--|---|

HYGIENE PUBLIQUE ÉCOLOGIQUE

Agréablement parfumé au thé vert



CONFORT - HYGIÈNE



Existe en 2 parfums

7366	Fraîcheur herbacée
7360	Thé vert

MODES ET DOSES D'EMPLOI

Prêt à l'emploi.

Effectuer une fine pulvérisation directement sur les surfaces souillées de matières organiques, sources d'émission malodorantes.

En cas de dépôts anciens ou particulièrement importants, activer la pénétration à l'aide d'un balai brosse.

Laisser agir au contact de la surface, effectuer ensuite et si nécessaire un bref rinçage à l'eau claire.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une association d'extraits végétaux odoriférants, d'agents de surfaces, de bactéries autorisées et sélectionnées de **Classe 1 de l'E. F.B selon la DIRECTIVE 2000/54/CE** de pour la dégradation, liquéfaction des déchets organiques pour les conduits d'évacuation des eaux usées.

Agents de surface conformes au règlement européen 648/2004 et conforme à la directive 2003/53 CE (absence de NPE).

RECOMMANDATIONS

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n° 790/2009).

Utilisations professionnelles

Contient moins de 5% de : agents de surface non ioniques, enzymes, parfums, agents conservateurs : methylisothiazolinone, benzisothiazolinone, fragrances allergisantes : Benzyl Alcohol, Benzyl salicylate, Linalool, Hexyl cinnamal

Protéger du gel au stockage.

Conserver dans un local frais (entre +5° et 30°c.)

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Eviter le contact avec les yeux, la peau. Se laver les mains après utilisation.

Refermer soigneusement l'emballage après chaque utilisation.

En cas de contact avec les yeux, la peau : laver à l'eau claire.

Dans le cas d'une action de désinfection des surfaces après le temps de contact nécessaire, effectuer un rinçage complet avant l'ensemencement avec le bionettoyant. UFI : E501-90T0-800G-9S2N

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.